

NEWSLETTER



Juin 2023 – Retour sur 6 mois de mandat

QUELQUES CHIFFRES

46	adhérents au CERC
10	membres avec le statut Étudiant-Entrepreneur
10	formations suivies
11	demandes de mission
9	missions réalisées ou en cours de réalisation
4	événements CNJE où le CERC était présent

QU'EST-CE QUE LE SNEE ?

Le **Statut National Étudiant-Entrepreneur** est délivré par PEPITE (Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat). Il permet aux étudiants de **concilier études et projet entrepreneurial**. En obtenant ce statut, les étudiants bénéficient de plusieurs avantages, tels que des **ressources** et des formations dédiées à l'entrepreneuriat, mais aussi un **accompagnement** personnalisé. Ce statut favorise ainsi le développement des compétences entrepreneuriales et encourage les jeunes à concrétiser leurs idées innovantes tout en poursuivant leur parcours universitaire.

POUR QUI ? COMMENT L'OBTENIR ?

Les porteurs de projets peuvent candidater au dispositif Pépité, s'ils sont titulaires du baccalauréat ou équivalent et s'ils ont l'ambition de créer ou de reprendre une activité. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Pépité de votre région !

ZOOM SUR UNE MISSION

La dernière mission terminée est une **analyse** de polymère par spectrométrie de masse, réalisée par un étudiant en 2^e année à l'ENSCM.

Malgré un temps d'analyse rallongé d'une semaine, la mission a pu être bouclée et l'étudiant a eu l'occasion d'**approfondir ses connaissances** en analyse de spectre de masse et en chimie des matériaux.

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS

26 décembre	Le CERC devient Junior-Création !
30 janvier	Journée des Entreprises à l'ENSCM
11 février	Journée Portes Ouvertes de l'ENSCM & AGP
18/19 mars	CRP (Congrès Régional de Printemps)
12/13/14 mai	CNE (Congrès National d'Été)
3 juin	Audit-Conseil du CERC
16/17 juin	Salon VivaTech & AGP

ET CET ÉTÉ ?

Le CERC maintient son activité en été !! Restez connectés car de prochaines missions pourraient bientôt être diffusées !! En ce qui concerne nos membres du CERC, ils restent donc, eux aussi, actifs. Recherche de missions, création de devis, préparation de formations pour la rentrée en septembre... il y a de quoi s'occuper !